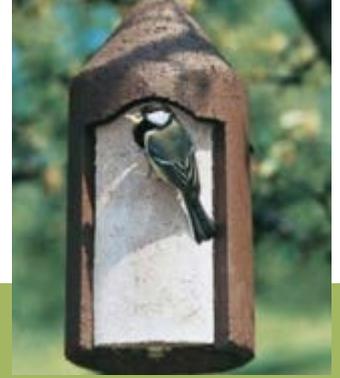


# NICHOIR

## POUR MÉSANGES

Nichoirs fermés pour oiseaux cavernicoles.



Ref : N1007 - Janvier 2024



Il existe sept espèces de mésanges présentes en Belgique au cours de l'année : la Mésange charbonnière, la Mésange bleue, la Mésange nonnette, la Mésange noire, la Mésange à longue queue (Orite à longue queue), la Mésange boréale et la Mésange huppée. Les mésanges sont de petits passereaux de la famille des Paridés, reconnaissables à leur bec court et pointu et leur corps assez arrondi. On peut les observer aussi bien dans nos jardins, vergers et parcs au cœur de la ville que dans les forêts. Elles ont une alimentation variée constituée de petits invertébrés, de graines et de baies. La plus grande et commune d'entre-elles est la Mésange charbonnière reconnaissable à son ventre jaune et sa tête noire et blanche et sa « cravatte » noire. La Mésange charbonnière a deux couvaisons de 5 à 12 œufs par an, le plus généralement dans deux lieux distincts. Cependant, elle est fidèle à son secteur de nidification et y retourne à chaque printemps.

La Mésange bleue est également commune. Elle a du bleu sur la tête, la queue et les ailes. Elle est nettement plus petite que la charbonnière.

Les nichoirs pour petites et grandes mésanges se distinguent par la taille du trou d'envol. Le trou de 32 mm est le « diamètre universel » convenant à la Mésange charbonnière, mais qui pourra également être utilisé par toutes les autres mésanges. Les nichoirs de 26 et 28 mm conviennent surtout pour les petites mésanges (Mésange bleue, noire, nonnette, huppée).

### INSTRUCTIONS

Le nichoir doit être placé dans un endroit calme, sur un mur, un arbre ou un piquet hors de portée des prédateurs.

**HAUTEUR :** 1,5 à 4 m

**ORIENTATION :** le trou d'envol doit être de préférence à l'opposé des vents dominants et le nichoir légèrement penché vers l'avant pour protéger les oiseaux des intempéries. Une orientation à l'est ou au sud-est du trou d'envol est conseillée.

**PÉRIODE IDÉALE POUR METTRE LE NICHOIR :** l'automne est la période idéale pour installer les nichoirs, puisque cela permet aux oiseaux de les utiliser comme gîtes durant l'hiver. Cependant, jusqu'en mars il est encore possible d'en mettre en place pour la période de nidification.

**FAUT-IL ENLEVER LE NICHOIR PENDANT LES SAISONS FROIDES :** Une fois installé, un nichoir en béton de bois peut être laissé en permanence, y compris pendant les saisons froides (automne-hiver). Les oiseaux s'en serviront éventuellement comme abri face au froid ou comme protection des prédateurs. N'oubliez pas cependant de le nettoyer 1 fois par an (voir ci-après). Pour un nichoir en bois, vous pouvez l'enlever ou le laisser, c'est au choix ! Si vous le laissez, vérifiez cependant son état, n'hésitez pas, si nécessaire, à changer une planche abîmée (le toit par exemple), à le traiter avec de l'huile de lin pour le protéger et à le vider s'il y a eu un nid.

**QUELLE DISTANCE ENTRE DEUX NICHOIRS :** il existe une forte compétition alimentaire entre les mésanges due à l'occupation de la même niche écologique par plusieurs espèces. C'est pourquoi il est recommandé de garder une distance d'au moins 10 mètres entre deux nichoirs.

**QUELLE QUANTITÉ DE NICHOIRS INSTALLER :** il est nécessaire d'adapter le nombre de nichoirs à l'espace dont vous disposez, en notant le fait que les mésanges établissent un territoire autour du nichoir qu'elles occupent. Vous pouvez cependant en installer plusieurs dans votre jardin en respectant le minimum de 10 m de distance entre eux.

**COMMENT PROTÉGER LE NICHOIR DES PRÉDATEURS :** vous pouvez installer le nichoir à une hauteur importante de 2 à 4 mètres pour éviter les prédateurs grimpeurs. D'autres systèmes de protection existent et sont disponibles à la Ligue.

**CONSEIL SUPPLÉMENTAIRE :** la plantation de haies vives, garnies d'espèces fruitières épineuses, comme le prunellier, l'aubépine ou l'églantier leur offrira une protection supplémentaire contre les prédateurs et de la nourriture en hiver. Vous pouvez mettre à leur disposition des matériaux de construction : laine effilochée, bourre végétale, touffes de poils non traités (de chien, de lapin).

**ENTRETIEN :** il est important de vérifier chaque année l'état du nichoir, idéalement entre septembre et octobre pour éviter de déranger ses locataires. Il faut également le nettoyer pour éviter la transmission de maladies et éliminer les potentiels parasites. Pour cela, vous pouvez le brosser avec une brosse en métal après l'avoir vidé. Pour le vider, n'hésitez pas à vous munir de gants pour vous protéger d'éventuels insectes présents. Si le nichoir est particulièrement sale, vous pouvez le passer au chalumeau et utiliser de l'huile de thym ou de serpolet sur les parois pour le désinfecter. Il est également possible de le nettoyer à l'aide d'eau bouillante, il faut alors aérer et laisser sécher le nichoir durant 24h. En garnissant vos massifs de lavande, de menthe et d'immortelles, vous les aiderez à bâtir un nid sans parasites pour leurs petits.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS PRODUITS SUR

[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)



Rue de Veeweyde 43 – 1070 Bruxelles • Chaussée de Marche, 919 – 5100 Namur (Wierde)  
+32 (0) 2 521 28 50 • [info@protectiondesoiseaux.be](mailto:info@protectiondesoiseaux.be) • [boutique@protectiondesoiseaux.be](mailto:boutique@protectiondesoiseaux.be)

100%  
DES BÉNÉFICES  
VONT À LA  
PROTECTION  
DES OISEAUX